



Réunion de début de saison des arbitres parisiens

Samedi 11 septembre 2021



M. Philippe SURMON
Président du District Parisien de Football



M. Nicolas DENNIELOU
Président de la CDA

- **SENIOR :**

- D1 : 1 poule de 12
- D2 : 1 poule de 12
- D3 : 2 poules de 12
- D4 : 3 poules de 10

- **SENIOR FEMININES :**

- D1 : 1 poule de 12

- **U18 :**

- D1 : 1 poule de 12
- D2 : 1 poule de 10
- D3 : 3 poules de 10

- **U16 :**

- D1 : 1 poule de 10
- D2 : 2 poules de 10
- D3 : 3 poules de 10, 1 poule de 9

- **U14 :**

- D1 : 1 poule de 10
- D2 : 2 poules de 10
- D3 : 3 poules de 8
- D4 : (23 équipes)

- **ANCIENS :**

- D1 : 1 poule de 10
- D2 : 2 poules de 12
- D3 : 3 poules de 10, 1 poule de 9

- **CDM :**

- D1 : 1 poule de 7

- **Futsal :**

- D1 : 1 poule de 10
- D2 : 1 poule de 9

Nicolas DENNIELOU
Président

Abdel BOUDJEDIR
Vice-Président Délégué

Jeanne CREIGNOU
Vice-Présidente

Stéphane DELANGRE
Vice-Président

Pierre-Édouard MORLET
Secrétaire Général

Salah GHOULI
Secrétaire Général Adjoint



11 Sep

Réunion de début de saison des arbitres

16 Oct

Stage Futsal, test physique et théorique

23 Oct

Test physique et théorique D1, D2, D3, D4, JAD, AA, Foot Diversifié, Féminines

20 Nov

Rattrapage test physique et théorique Futsal

27 Nov

1er rattrapage test physique et théorique D1, D2, D3, D4, JAD, AA, Foot Diversifié, Féminines

11 Dec

2e rattrapage test physique et théorique D1, D2, D3, D4, JAD, AA, Foot Diversifié, Féminines

19 Mar

Examen blanc FAR

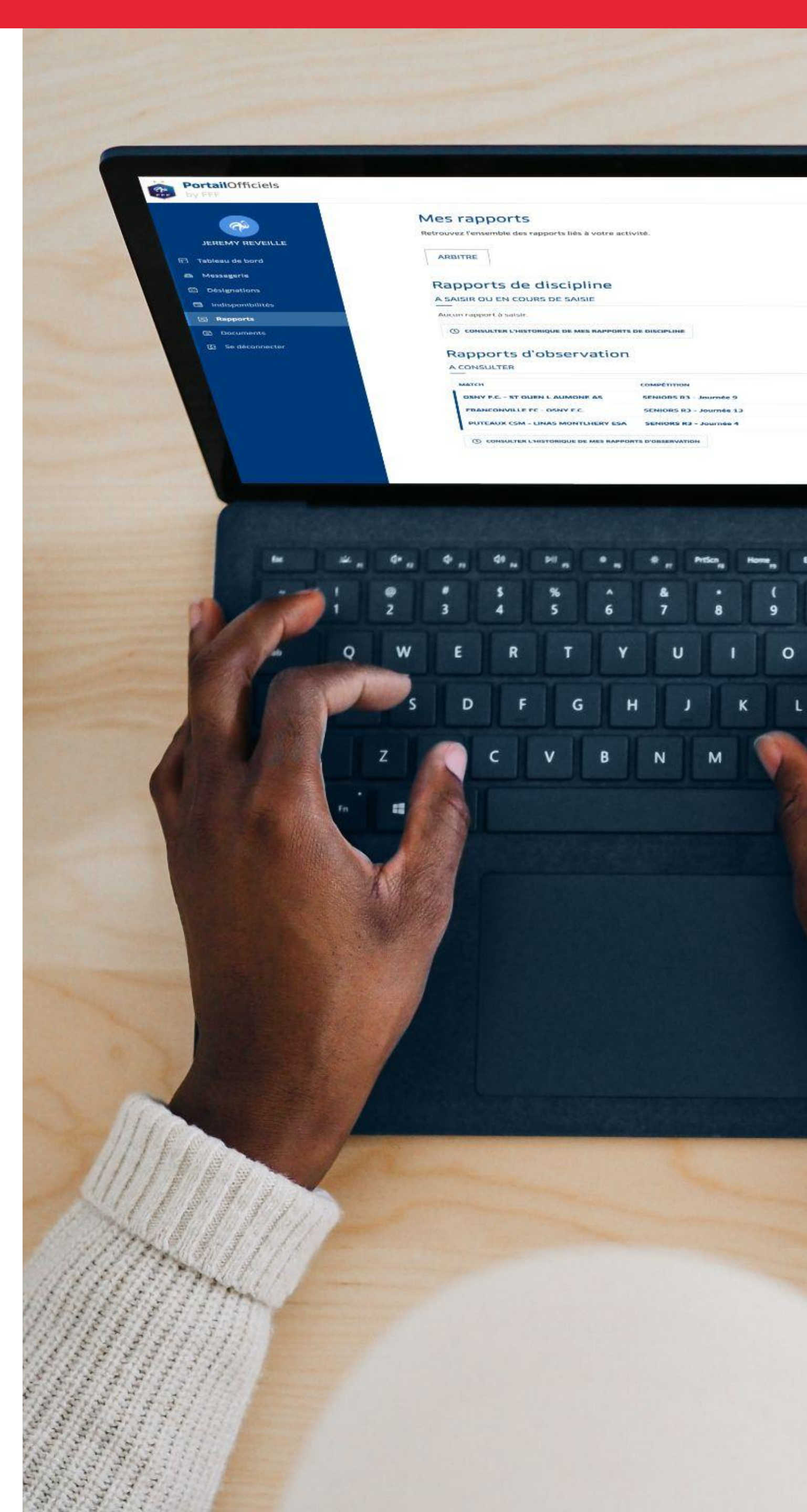
11 Juin

Réunion de fin de saison

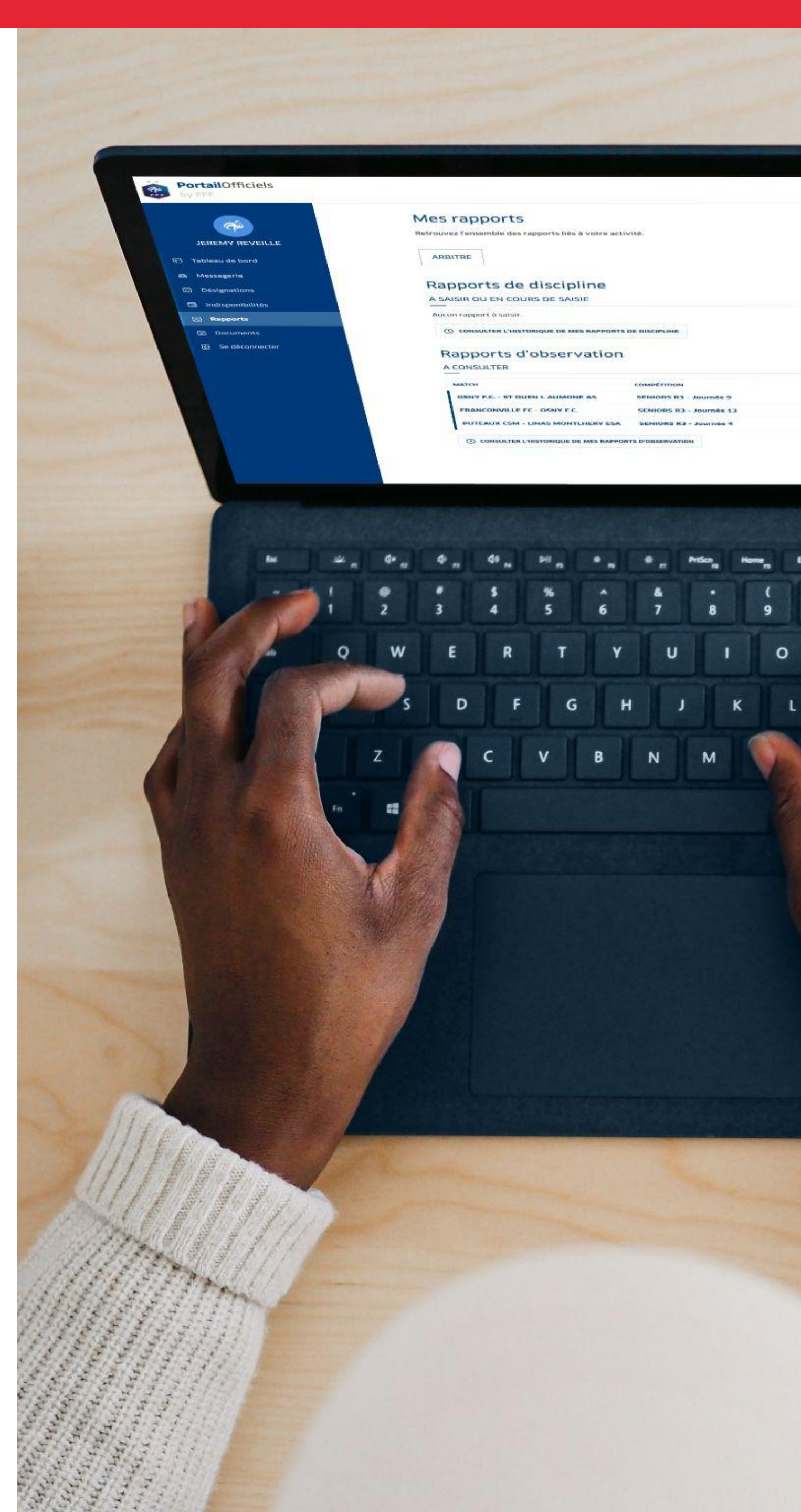


Organisation

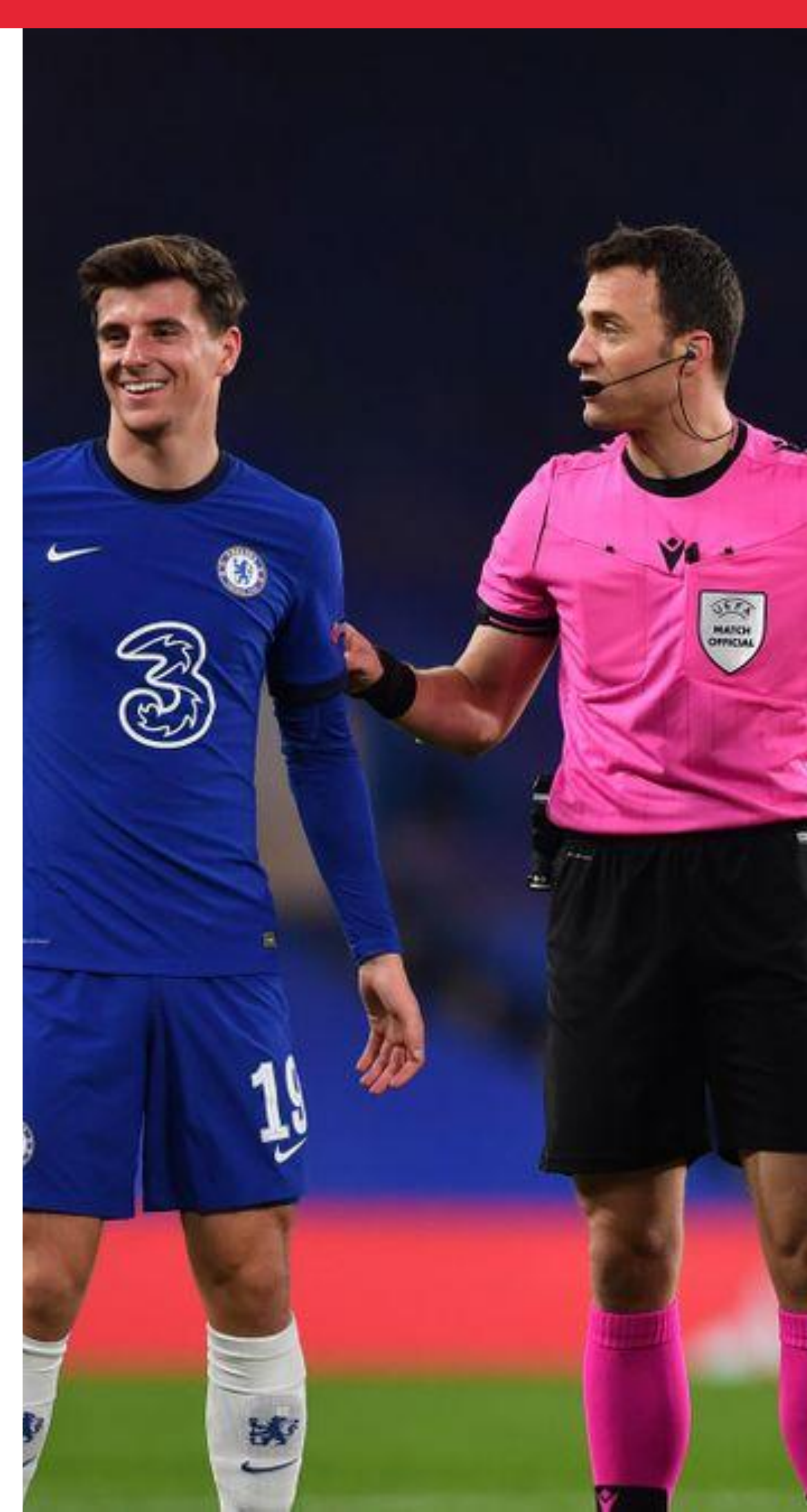
Note CDA



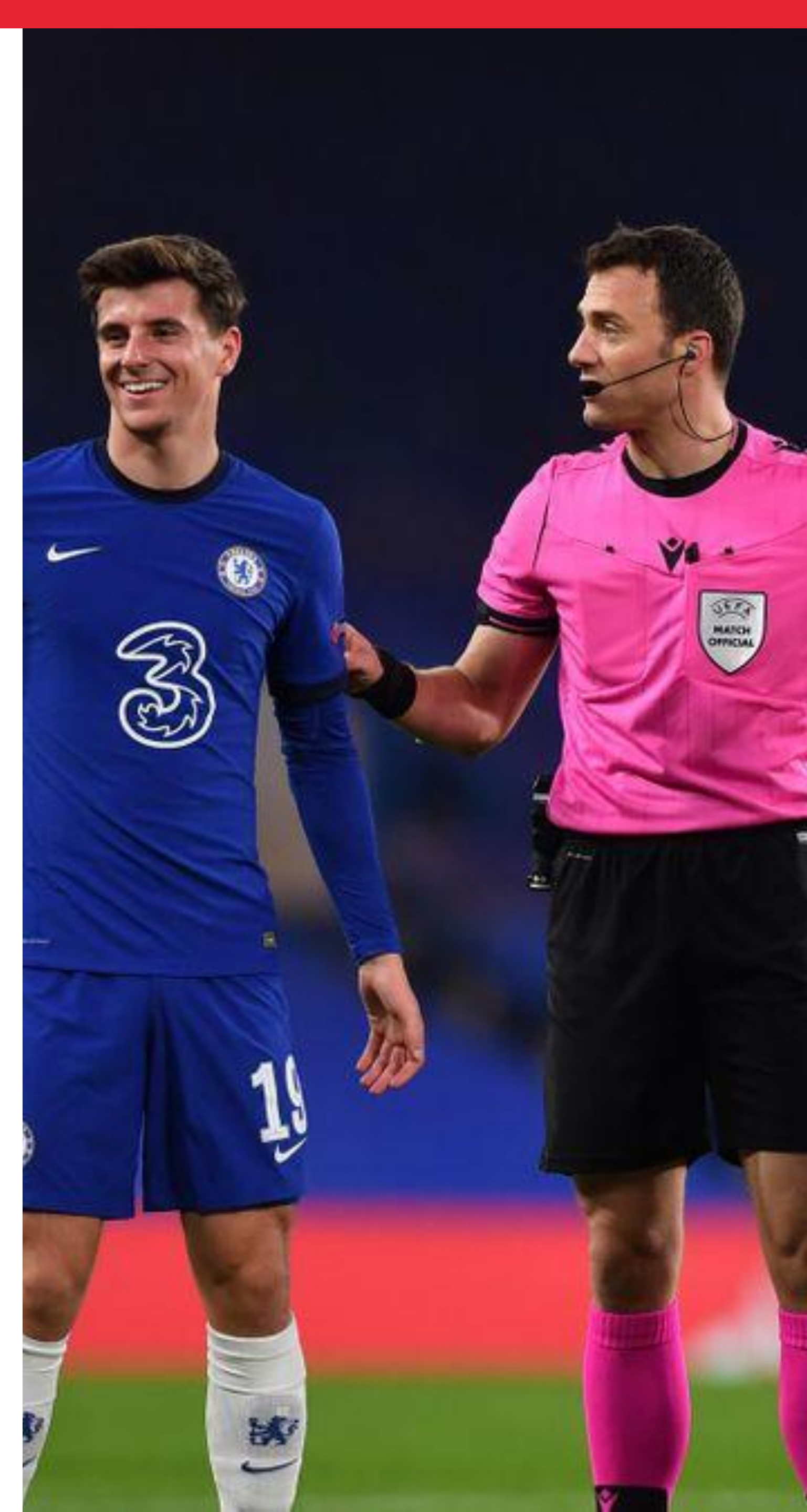
- La note CDA est une note administrative sur **20 points**.
- Elle sanctionne tout **manquement aux devoirs de l'arbitre** (renvoi d'un rapport hors-délai, déconvocation tardive, absence non-justifiée à une commission de discipline, ...).
- Elle est prise en compte dans le **classement de fin de saison**.
- Lorsque la note est inférieure à 10, l'arbitre **ne peut pas être promu**.
- Lorsque l'arbitre n'a plus de points, il est **rétrogradé dans la division inférieure**.



Consignes administratives



- Les arbitres doivent saisir leurs indisponibilités au plus tard 21 jours avant la date de la rencontre.
- Fournir un justificatif en cas de déconvocation tardive sous peine de sanctions
- La présence de l'arbitre en commission de discipline et d'appel est **OBLIGATOIRE** (sauf motif impérieux)
- En cas de non règlement par le club, remplir le formulaire de non-indemnisation
- En cas de problème, contacter :
 - En semaine : le District à cda@district75foot.fff.fr
 - Le week-end : Abdel BOUDJEDIR au 06.49.15.84.76



- Pass Sanitaire obligatoire pour toutes personnes devant figurer sur la feuille de match au 10 août pour les personnes majeures, et au 1er octobre pour les 12-17 ans.
- Le référent COVID du club se charge de la vérification.
- Un licencié inscrit sur la feuille de match qui ne présente pas de pass sanitaire valide avant le coup d'envoi est interdit de participer à la rencontre.
- Le contrôle des équipements se fait à l'extérieur. Le protocole d'avant match est supprimé (poignée de main entre les acteurs, salutation entraîneurs et délégué).

Modifications des lois du jeu



1 – Fautes de main

- Les références au coéquipier et à la création d'une occasion de but **ont été supprimées pour les mains accidentelles** constituant une infraction **en phase offensive**.
- 3 axes composent la nouvelle formulation de la Loi :
 - La main **délibérée**
 - La main non délibérée – **Position non naturelle** de la main/du bras
 - La main non délibérée – But marqué **après une main accidentelle du buteur**
- Afin de pouvoir déterminer les fautes de main, la limite supérieure du bras coïncide avec le bas de l'aisselle. **Tout contact entre le ballon et le bras ou la main d'un joueur ne constitue pas nécessairement une infraction.**



2 – Coup Franc Indirect

Un coup franc indirect est accordé lorsqu'un joueur :

- Manifeste sa désapprobation en tenant des propos blessants, injurieux ou grossiers, **en agissant de façon blessante, injurieuse et/ou avec grossièreté** ou en commettant d'autres "infractions orales"
- **Initie délibérément une stratégie pour que le ballon soit passé (y compris sur coup franc ou coup de pied de but) à son gardien de but de la tête, de la poitrine, du genou, etc. dans le but de contourner la Loi et ce, que le gardien touche ou non le ballon des mains; le gardien de but est averti s'il est celui qui initie cette stratégie délibérée.**



3 – Reprise du jeu après des fautes et incorrections

Si le ballon est en jeu et si le joueur commet une infraction à caractère physique à l'intérieur du terrain contre :

- Un adversaire : coup franc indirect ou direct ou penalty ;
 - Un coéquipier, un remplaçant, un joueur remplacé ou exclu, un officiel d'équipe ou un arbitre : coup franc direct ou penalty.
 - ~~Toute autre personne : balle à terre.~~
- Si l'arbitre interrompt le jeu pour une infraction commise par un joueur – à l'intérieur ou à l'extérieur du terrain – à l'encontre d'un agent extérieur, le jeu reprendra par une balle à terre, à moins qu'un coup franc soit accordé car le joueur concerné a quitté le terrain sans la permission de l'arbitre.



Observations



- Tous les arbitres seront observés dans leur catégorie au cours de la saison
 - SENIOR D1 : 2 observations au rang
 - Autres catégories : 1 observation à la note
- Un barème précis.
- Équité et transparence pour chaque observation.





Présentation des pôles

Communication • FAR • Désignations • Jeunes • Clubs • Féminines • Futsal • Formation

Pôle Communication



- Mise à disposition des outils nécessaires pour le bon fonctionnement de la CDA et la gestion des interactions avec les arbitres et le comité directeur
- Rédaction des articles web publiés sur la page arbitrage du site du district
- Création des formulaires et documents :
 - Formulaire de contact anonyme
 - QCM en ligne
 - Rapports arbitre et observation



Pôle FAR



Le pôle FAR (Filière d'Arbitrage Régional) est un **groupe de travail** dont l'objectif est **d'identifier, de sensibiliser et d'accompagner** les arbitres au **niveau régional et au delà**. Entre **10 et 15 arbitres** feront partis de la promotion 2022.

- Sont concernés les arbitres :
 - **D1** de leur catégorie.
 - Les JAD de **moins de 18 ans** et les arbitres SENIOR de **moins de 40 ans**.
 - Ayant eu les **meilleures notes à la théorie et l'observation**.
 - Faisant preuve de **motivation** et ayant manifesté un **intérêt**.
- Planning :
 - Septembre à décembre : **Selection des candidats**.
 - Janvier à mai : **Sessions de travail** (théorique et terrain) une fois par mois minimum.



Pôle Désignations / Observations



- La CDA mettra tout en œuvre pour communiquer les désignations 3 semaines avant la rencontre.
- Il est indispensable que les arbitres respectent le délai de 21 jours pour les indisponibilités.
- En cas de déconvocation tardive, fournir un justificatif sous peine de sanction administrative.



Pôle Jeunes



Objectif :

- Accéder à la **Ligue**
- Commencer à la **préparation du JAF**

L'arbitre devra :

- Se montrer **exemplaire** dans ses matchs et quand il représente l'institution.
- Faire preuve de **rigueur** dans son travail, être **ponctuel** et **respectueux**.
- Satisfaire aux **test physiques et théoriques**.



Pôle Clubs



L'objectif principal est de **faire naître des vocations** d'arbitre dans les clubs et les **fidéliser**. Pour cela, nous souhaitons :

- Inviter le District à créer une **session de formation** pour les parents accompagnateurs ou autres personnes motivées.
- Inviter les clubs à **récompenser les arbitres**.
- Créer un “**Label de l'arbitrage départemental**” afin de **récompenser les clubs** qui investissent dans la formation.
- Rédiger un **Guide des bonnes pratiques** pour les clubs pour accompagner les arbitres les jours de matchs .
- Sensibiliser les clubs à la **sécurité des arbitres**.



Pôle Féminines



Trois objectifs semblent prioritaires

- **Fidéliser** les arbitres féminines déjà en place.
- **Augmenter** les effectifs.
- Permettre aux arbitres féminines de **gravir les échelons**.

En parallèle des réunions de début de saison, nous souhaitons créer un véritable groupe.

- Actions :
 - **Formations et stages** de perfectionnement.
 - **Tournois de promotion** et de découverte de l'arbitrage féminin.



Pôle Futsal



Accompagner les arbitres de Futsal pour les aider à **passer un palier.**

Fidéliser les arbitres de Futsal.

Mise en place de **sessions de travail** en groupe pour donner aux arbitres **les clés** pour réussir une **saison parfaite.**

Veiller au **confort** des arbitres



Pôle Formation



- Mise en œuvre de la politique technique départementale avec les grandes orientations attendues des arbitres.
- La CDA accompagnera les arbitres au quotidien, tant sur le plan technique que théorique.
- Mise en place d'un questionnaire de formation théorique envoyé régulièrement au cours de la saison.
- Accompagner les arbitres qui souhaitent monter en Ligue et détecter les futurs talents.
- Mise en place de formations dirigeants bénévoles dans les clubs pour développer l'image de l'arbitre.





Projets

Projets

- Création d'une section arbitrage au collège et/ou lycée.
- Développement de l'arbitrage féminin.
- Organisation de débats et de soirées autour de l'arbitrage.
- Création d'une section UNSS.
- Alimenter régulièrement la page arbitrage sur le site du district.



Échanges

Des questions ?



Parole aux personnalités



Mme Nadine CYGAN
Présidente de l'UNAF Paris ILE-DE-FRANCE



M. Daniel CHABOT

CTRA Ligue de Paris IDF DE FOOTBALL



M. Eric POULAT

CTRA Ligue de Paris IDF DE FOOTBALL



Merci

Bonne saison